

RAPPORT DE COMMISSION

AU CONSEIL COMMUNAL

PRÉAVIS N° 36-2023

Réponse au postulat Elodie Golaz Grilli intitulé
« Pour que Renens rejoigne le Rainbow Cities Network »

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 36-2023

La commission s'est réunie le lundi 20 mars 2023 à 20h00 à la salle de Municipalité, Rue de Lausanne 33.

Présents : Elodie GOLAZ GRILLI, Elisabete CUNHA, Chiara STORARI, Jonas KOCHER, Pierre BORLOZ, Mehmet KORKMAZ, Rosana JOLIAT, Roxane GUBLER et Ignacy WILCZYNSKI (président-rapporteur).

La Municipalité était représentée par Madame Karine CLERC et Monsieur Oumar NIANG Conseillers municipaux, qui étaient accompagnés de Monsieur Georges CHEVALLAZ, Chef du service Enfance - cohésion sociale.

Contexte :

La Municipalité présente le projet compris dans ce préavis.

Ce Préavis est porté par deux services : intégration et cohésion sociale (ce dernier, auquel il a été attribué en 2021). Le Rainbow City Network est un réseau international de villes avec une politique inclusive en faveur des personnes LGBTQ+. Cette adhésion aurait permis des échanges de bonnes pratiques et participer à des événements internationaux. Dans le règlement du réseau il est signalé que pour pouvoir y participer il est nécessaire d'avoir une politique inclusive établie au sein de l'administration. De plus il faut avoir un poste au sein de l'administration dédié à la thématique.

La création d'un poste à temps plein à Renens, qui est une petite ville, la plupart des villes membres du réseau étant des grandes villes comme Paris ou Amsterdam, il est difficilement imaginable de créer un poste spécifiquement pour cette thématique-là. La Municipalité propose une alternative à la place, par la création d'un groupe de travail au sein de l'administration communale pour développer une politique inclusive.

Le but de ce groupe serait de travailler de manière transversale sur la thématique LGBTQ+ avec la possibilité d'élargir aux autres services de la ville. Ce groupe de travail composé de représentant de la ville pourra chaque année organiser un événement en rapport avec une thématique spécifique (dans un premier temps, le personnel communal, puis les familles, la jeunesse etc.), mais aussi créer une adresse internet pour répondre aux questions et orienter les personnes.

La Municipalité propose donc la création d'un petit groupe de travail au sein de l'administration pour améliorer la perception de cette problématique et renonce à l'adhésion au réseau.

Questions, remarques de la commission et réponses de la Municipalité

Remarque d'une commissaire

Une commissaire salue la volonté de la Municipalité et de la postulante d'avoir proposé ce thème ainsi que le groupe de travail qui a voulu s'engager sur cette thématique.

Tout de même la commissaire remarque qu'il manque une étape zéro :

Tout d'abord il devrait y avoir une consultation plus large avec l'association Vogay et remarque que d'autres associations n'étaient pas incluses dans ces séances. Deuxièmement il y a un besoin d'informer la population et de comprendre ses demandes.

Réponse de la Municipalité :

Ce postulat est un point de départ et un important outil de base.

Il ne faut donc pas exacerber le rôle de ce groupe de travail, l'idée est par exemple d'organiser une conférence une fois par année, pour donner un signal clair de la part de la Municipalité et non pas aller dans les structures de soin par exemple et dire aux gens comment agir.

La Municipalité ne s' imagine pas d'effectuer ce travail sans l'aide des associations liées au domaine. Avoir au sein de l'administration quelqu'un qui serait porteur du projet avec une sensibilité et compétences sur la thématique et qui pourrait contacter les associations garantirait la continuité du projet. Une rencontre a eu lieu avec la déléguée cantonale LGBTIQ+ (Catherine Fussinger) qui vient d'être engagée. Elle est venue rencontrer la Municipalité et représente une ressource pour les communes, avec lesquelles elle souhaite vivement collaborer.

Remarque d'une commissaire

Le but d'adhésion au Rainbow City Network était d'avoir un projet fort, ancré et solide.

La commissaire souligne sa déception, mais remercie de la qualité du préavis qui reste tout de même un travail timide et regrette que la ville ne consacre pas à un poste dédié en partie à la thématique LGBTQ+, comme elle le fait pour d'autres thématiques ou pour la communication.

La commissaire a pris contact avec les associations pour demander leurs avis sur le préavis.

Les associations lui ont dit qu'on peut toujours faire plus, mais elles voient ce préavis comme un premier pas nécessaire. Néanmoins l'intégration des associations dans le groupe de travail serait souhaitable.

Remarque d'un commissaire

L'idée d'adhérer au Rainbow City Network avait pour mission principale d'aider ces personnes dans une meilleure intégration dans la société. Le commissaire craint que la création d'une boîte mail ne soit contreproductif. Les personnes concernées ne vont pas dévoiler leurs vies privées. Cette idée de boîte mail rate son tir et ne permettra pas aux personnes de s'exprimer à cause du manque d'anonymat.

Réponse de la Municipalité :

Les contenus des mails ne seront jamais relevé ni débattu en groupe. Les demandes des personnes seront transmis à des personnes et associations compétentes dans le domaine.

Un dispositif autour de la boîte mail sera créé, afin de devrait permettre aux gens de pouvoir s'adresser lorsque celles-ci ne savent pas à qui s'adresser. Il y aura une manière de présenter cette adresse, elle sera mise en évidence sur le site de la ville.

Remarque d'un commissaire

Un commissaire dit qu'il serait préférable qu'il y ait une personne employée à 100% s'occupant de la thématique et que le préavis ne répond pas à la demande de la postulante.

Réponse de la Municipalité :

Le préavis ne répond pas à la question, car la Municipalité a pris le choix de ne pas adhérer au réseau pour des questions économiques.

La Municipalité propose à la place de faire quelque chose au niveau communal et éventuellement se mettre en réseau avec la région.

La ville de Renens n'a pas d'intérêt à se mettre en réseau au niveau international.

Question d'un commissaire

Serait-il possible d'adhérer aux réseaux avec un délégué employé à moins de 100% ?

Réponse de la Municipalité :

Oui jusqu'à 60% théoriquement il serait possible.

Question d'un commissaire

Est-ce que la ville a organisé des événements autour de la thématique LGBTQ+ dans le passé ?

Réponse de la Municipalité :

La ville de Renens a organisé en 2015 des assises sur la thématique LGBTQ+ contre l'homophobie et le sexisme ainsi que des festivals de films.

Il y a eu aussi des campagnes d'affichage dans les bibliothèques et un info lunch au sujet de la thématique LGBTQ+ et les questions d'asile. Ces événements se sont faits de manière ponctuelle.

Question d'une commissaire

Dans le préavis il est marqué que les événements seront liés aux dicastères.

Les événements sont-ils ouverts à la population ?

Réponse de la Municipalité :

Oui, il y aura des événements à organiser dans différents domaines. Des dicastères traversent différents âge et groupes de population. Chaque année l'évènement s'orientera sur différents groupes.

Question d'une commissaire

Qui donnera les formations au personnel ?

Réponse de la Municipalité :

Les associations liées à la thématique comme Vogay mais aucune décision n'a été prise quant à l'heure.

Question d'un commissaire

Combien coûte et sous quelle forme seront menées les formations pour les membres du groupe ?

Réponse de la Municipalité :

La Municipalité pensait organiser des infos lunchs avec un budget d'environ CHF 5'000.-.

Question d'une commissaire

Le groupe de travail est composé de combien de personnes et comment est-il choisi ?

Réponse de la Municipalité :

La Municipalité fera appel au secteur RH jeunesse cohésion sociale avec des personnes qui ont une sensibilité et expérience et qui ont déjà travaillé autour de la thématique. Une ouverture aux autres dicastères est souhaitable, sur une base volontaire.

Question d'une commissaire

Est-ce que les personnes participant au groupe de travail seront déchargées ?

Réponse de la Municipalité :

Non, le travail sera inclus dans leurs heures de travail.

Délibérations de la commission :

La commission salue les services pour leur travail cependant remarque qu'il y a un décalage entre la volonté de la postulante et ce qui a été présenté.

Après délibération la commission dépose trois amendements :

Amendements proposé N° 1 :

prend acte que le groupe de travail fera un retour de ses activités une fois par année au conseil communal.

Amendement N° 1 : Accepté à l'unanimité

Amendement proposé N° 2 :

prend acte de la création d'une page internet sur le site de la ville recensant et orientant vers les diverses associations ainsi que l'abandon de la boîte mail.

Amendement N° 2 : Accepté à l'unanimité

Amendement proposé N° 3 :

prend acte que le groupe de travail s'entoure des professionnels et/ou associations actifs dans le domaine.

Amendement N° 3: Accepté à l'unanimité

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N°36-2023 de la Municipalité du 2 mars 2023,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

ACCEPTE les charges de fonctionnement supplémentaires au budget 2023 telles que décrites au chapitre 7 du présent préavis pour un montant total de 25'000.- TTC réparties dans les différents comptes de la section 6650 « Politique inclusive » ;

PREND ACTE que soient portées aux budgets 2024 et suivant, les charges supplémentaires inhérentes au présent préavis, telles que décrites au chapitre 7 « Aspects financiers et ressources » ;

PREND ACTE que le groupe de travail fera un retour de ses activités une fois par année au conseil communal

PREND ACTE de la création d'une page internet recensant et orientant vers les associations sur le site de la ville, sans la boîte de mail spécifique de la ville de Renens

PREND ACTE que le groupe de travail s'entoure des professionnels et/ou associations actifs dans le domaine

APPROUVE la réponse de la Municipalité au postulat Elodie Golaz Grilli intitulé « Pour que Renens rejoigne le Rainbow Cities Network ».

Les commissaires

Elodie GOLAZ GRILLI

Elisabete CUNHA

Chiara STORARI

Jonas KOCHER

Pierre BORLOZ

Mehmet KORKMAZ

Rosana JOLIAT

Roxane GUBLER

Ignacy WILCZYNSKI
(président-rapporteur)